



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

*Le Président*

Paris, le **- 9 MARS 2017**

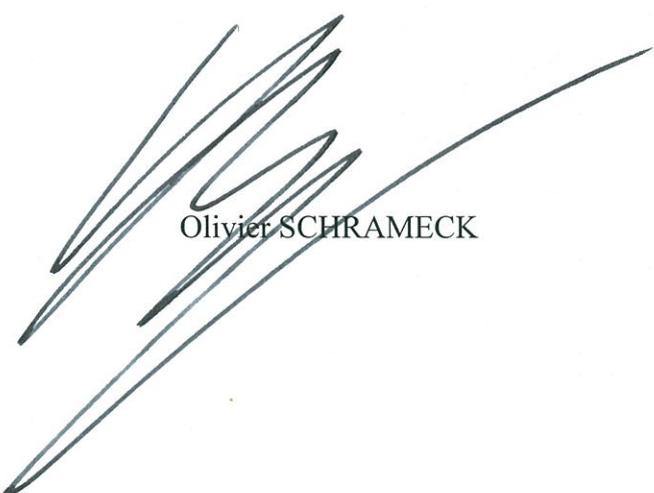
Monsieur le Préfet,

Je vous prie de trouver ci-joint les décisions portant répartition de la durée d'émission et fixant les dates et ordres de passage des émissions de la campagne électorale en vue du renouvellement de l'assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna le 26 mars 2017, adoptées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel le 8 mars 2017.

Je vous serais très obligé de bien vouloir en assurer la publication au *Journal Officiel* des îles Wallis et Futuna.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération attentive *et*

*Cordialement*



Olivier SCHRAMECK

Monsieur Jean-Francis TREFFEL  
Préfet  
Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna  
BP 16 Mata'Utu  
98600 WALLIS ET FUTUNA